

le courrier frettois

BULLETIN MUNICIPAL DE LA FRETTE-SUR-SEINE

www.ville-la-frette95.fr

AVRIL 2017 - N° 79

Espace Roger Ikor Expositions

6 mai au 22 mai
26 mai au 4 juin

Journée des peintres

Dimanche 14 mai

La vie du fleuve

Samedi 20 mai





LAVÉ L'EAU

LE SIAAP REDONNE À L'EAU SON FUTUR



L'eau que nous utilisons chaque jour est lavée par le SIAAP. En région parisienne, le SIAAP est le service public qui transporte et dépollue 2,5 millions de m³ d'eaux sales, domestiques, pluviales et industrielles. Un défi quotidien pour nous et pour l'environnement. En savoir plus www.siaap.fr



Service public de l'assainissement francilien

Image & Stratégie Europe

LE COURRIER FRETTOIS

Directeur de la publication :
Maurice Chevigny, Maire

Responsable de la rédaction :
Françoise Chevigny

Mairie : 55 bis, Quai de Seine
95530 La Frette-sur-Seine
01 39 31 50 00
www.ville-la-frette95.fr

Photo Couverture : Michel MOREAUD

Réalisation : **tpi** s.a.s. 01 39 97 38 57
compographie impression

SOMMAIRE

	éditorial.....	3
	actualités.....	4-12
	scolaire - enfance - jeunesse	13-14
	culture-loisirs.....	15-18
	associations.....	19-20
	sports	21
	tribunes libres	22
	agenda	23



Quelques bonnes nouvelles pour notre ville

Lors de sa dernière réunion, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux. Grâce à notre bonne gestion financière, nous réussissons à bien maîtriser nos dépenses de fonctionnement tout en maintenant un niveau élevé d'investissement. Nous bénéficions aussi d'un très faible endettement (voir en page 6/7 l'article sur le budget 2017), l'un des plus bas de l'agglomération ValParis.

Autre bonne nouvelle : **le tribunal administratif de Cergy a annulé partiellement l'arrêté préfectoral de carence**, pris en août 2014 pour sanctionner notre manque de logements sociaux.

Le jugement évoque de façon très explicite la situation particulière de La Frette et les nombreuses difficultés auxquelles nous sommes confrontés. Il remet surtout en cause le triplement de la majoration de notre pénalité, ce qui va conduire l'État à nous rembourser quand même 240 000 € : **une vraie bouffée d'oxygène !**

Dans un tout autre domaine, j'ai réussi à obtenir l'abrogation par le préfet d'un vieux texte réglementaire susceptible de remettre en cause l'ouverture d'U Express le dimanche matin. On s'en réjouit, car cette ouverture est très appréciée de la population.

Enfin, avec le retour des beaux jours, nous allons retrouver des manifestations très sympathiques. Je vous donne, en particulier, rendez-vous sur les quais pour la Seine en Fête (le 1^{er} mai) et pour la journée des peintres (le 14 mai).

Bonne lecture de ce 79^{ème} Courrier frettois.



Maurice Chevigny

Votre Maire

Vice-président de la communauté
d'agglomération ValParis

Conseil Municipal du 28 février 2017

Débat d'orientations budgétaires 2017 commune et service assainissement

Travaux de réhabilitation du Groupe scolaire Calmette et Guérin - demandes de subventions

Les subventions suivantes sont demandées :

- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.),
- Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.),
- Dispositif rénovation/restructuration des écoles, auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise,
- Fonds de concours de la Communauté d'Agglomération Val Parisis

Demande de Fonds de Concours à la Communauté d'Agglomération Val Parisis pour divers travaux de voirie et de réhabilitation

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du dispositif fonds scolaires

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'acquisition de docu- ments et petits matériels par la Bibliothèque

Publications communales – modification des droits d'insertion de publication

Convention de mise à disposition pour l'im- plantation d'un poste de distribution publique constitutive de droits réels – parcelle AE.44, 1 rue de la Gare

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Corneilles-en-Parisis (S.I.A.R.C.) Convention de financement pour la réalisation des opérations inscrites au Plan Pluriannuel d'Investissement (P.P.I.)

Communauté d'Agglomération Val Parisis -Avis défavorable sur le transfert à l'intercom- munauté de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Plan Départemental d'Itinéraires de Prome- nade et de Randonnée (P.D.I.P.R.) - Approbation du projet.

Le tirage au sort public des jurés d'assises aura
lieu le :

MARDI 25 avril 2017 à 17 h en Mairie
Services Etat-civil et Elections

**12 électeurs Frettois sont susceptibles de siéger à
la Cour d'Assises de Pontoise en 2017**

En tant que citoyen, tout électeur peut être appelé à siéger
à la Cour d'Assises, aux côtés de magistrats professionnels,
pour juger les affaires pénales les plus graves : les crimes.

PARISIS ARTIST

La grande finale réunira les qualifiés de chacune des villes,
le samedi 3 juin 2017 à Sannois, et le vainqueur du Val
Parisis sera désigné!



Désormais, afin de garantir un accueil de qualité aux assurés, le réseau d'agences retraite reçoit uniquement sur rendez-vous. Pour solliciter un rendez-vous avec un conseiller, il suffit à l'assuré d'en faire la demande via son espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr ou au 3960*.



Conseil Municipal du 29 mars 2017

Compte administratif 2016 - ville

Il présente un excédent global de 344 748,81 €

Compte de gestion 2016 - ville

Établi par le comptable public, il est conforme au compte administratif

Affectation du résultat 2016 - Ville

L'excédent de la section de fonctionnement constaté au Compte Administratif 2016 est de 392 332,65 €. La somme de 35 900,51 € est affectée à la section d'investissement (article 1068) et le solde (soit 356 432,14 €) est laissé en section de fonctionnement.

Compte administratif et compte de gestion 2016 - assainissement

L'excédent global présenté est de 149 357,47 €.

Affectation du résultat 2016 - assainissement

La somme de 15 104,43 € est affectée à la section d'investissement et le solde (soit 60 051,26 €) est laissé en section d'exploitation.

Taux des impôts locaux 2017

Les taux d'imposition resteront inchangés et s'établiront donc comme suit :

- 15,09 % pour la Taxe d'Habitation,
- 20,61 % pour le Foncier Bâti,
- 59,04 % pour le Foncier Non Bâti.

Budget Primitif 2017 – Commune

Adoption du budget primitif pour 2017 qui s'équilibre à :

- 4.954.276,14 € en section de fonctionnement,
- 2.188.089,80 € en section d'investissement.

Budget Primitif 2017 – Assainissement

Le budget annexe assainissement s'équilibre en 2017 à :

- 218 647,76 € en section d'exploitation
- 241 998,48 € en section d'investissement

Ouverture d'Autorisations de programme et crédits de paiements

Pour engager les dépenses d'investissement suivantes (requalification du centre gare et réhabilitation du groupe scolaire Calmette et Guérin) qui s'étaleront sur plusieurs années.

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise

Pour financer les travaux de restructuration du restaurant scolaire et de l'accueil de loisirs « espace junior » du groupe scolaire Calmette et Guérin.

Subventions aux associations 2017

Conventions d'objectifs et de financement 2017 des associations Art et Fête et Euryclée

Ces conventions sont obligatoires pour toutes les associations recevant des subventions de plus de 23 000 €.

Classement dans le domaine privé de la Commune d'un logement situé à l'école maternelle Aristide Briand

Liste des marchés publics conclus en 2016

Bilan de la gestion municipale à mi-mandat et requalification du centre-gare

Réunion publique

le jeudi 8 juin à 20 h 30

Salle des fêtes de la mairie

MH

d'
Marianne
d'HARDIVILLERS

Tapisserie Décoration

Sièges tous styles - Rideaux - Coussins
Cannage & paillage traditionnels



06 50 45 52 34

travail soigné et de qualité
déplacements et devis gratuits uniquement sur rendez-vous
39 bis rue de la gare • la frette sur seine



Budget 2017

Un budget 2017 marqué par un fort accroissement de nos investissements.

Philippe AUDEBERT, Maire-Adjoint chargé des finances et des affaires économiques, nous commente le contexte et les lignes directrices du budget 2017.

Monsieur AUDEBERT, le contexte dans lequel s'inscrit ce budget a-t-il varié par rapport à 2016 ?

Sur le plan national, les tendances constatées ces dernières années se prolongent. Ainsi, l'endettement de l'État continue à progresser et atteint désormais 160 milliards d'euros, soit 97 % du Produit Intérieur Brut (P.I.B.) et le déficit des comptes publics est toujours supérieur aux 3 % du P.I.B. qui est l'engagement de la France vis-à-vis de l'Union Européenne.

Pour réduire ce déficit, l'État a poursuivi son plan triennal de baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement qui est attribuée aux Communes (11 milliards d'euros en trois ans).

Cette troisième baisse consécutive est néanmoins inférieure à ce qui était initialement prévu, le Président de la République l'ayant réduite de moitié.

Au total, depuis 2014, la Dotation Globale de Fonctionnement aura été diminuée de 235.000 €, soit une baisse de 26 % !

Quel est l'impact sur les taux communaux ?

Il n'y aura aucun impact. Nous avons proposé au Conseil Municipal du 29 mars dernier de ne pas augmenter les taux d'impôt communaux.

Nous pouvons absorber cette baisse de nos recettes grâce à notre situation financière qui est très saine.

Ainsi, et comme nous nous y étions engagés, nous avons diminué nos charges de fonctionnement de 100.000 € en 2016 grâce à une rigueur accrue et à la digitalisation de certains de nos processus.

En outre, les taux d'impôt votés par le Département du Val d'Oise resteront également stables et très bonne nouvelle, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères qui est déjà la plus faible de la Communauté d'Agglomération Val Parisien baissera de 4,9 % cette année, ce qui aura un impact direct sur le montant de la Taxe Foncière.

Vous avez évoqué une nouvelle baisse des frais financiers. Quelle en est la raison ?

Cette évolution favorable de nos frais financiers résulte d'une poursuite de la baisse de la dette. Cette dernière s'établit au 1^{er} janvier 2017 à 480 € par Frettois. C'est un montant historique ! Il aura été quasiment divisé par deux en dix ans ! En outre, notre dette dont le taux moyen est de 3,14 % est à 99 % à taux fixe, ce qui nous immunise contre toute remontée des taux d'intérêt.

D'autres bonnes nouvelles ?

Effectivement ! Nous avons gagné notre procès contre l'État qui avait triplé la pénalité pour insuffisance de logements sociaux. Ainsi l'État devra nous rembourser la somme de 244.000 € et pour 2017, cette pénalité revue s'établira à 58.400 € contre 163.602 € en 2016.

La justice a ainsi acté le caractère excessif de l'appréciation du Préfet et a annulé le triplement de cette pénalité.

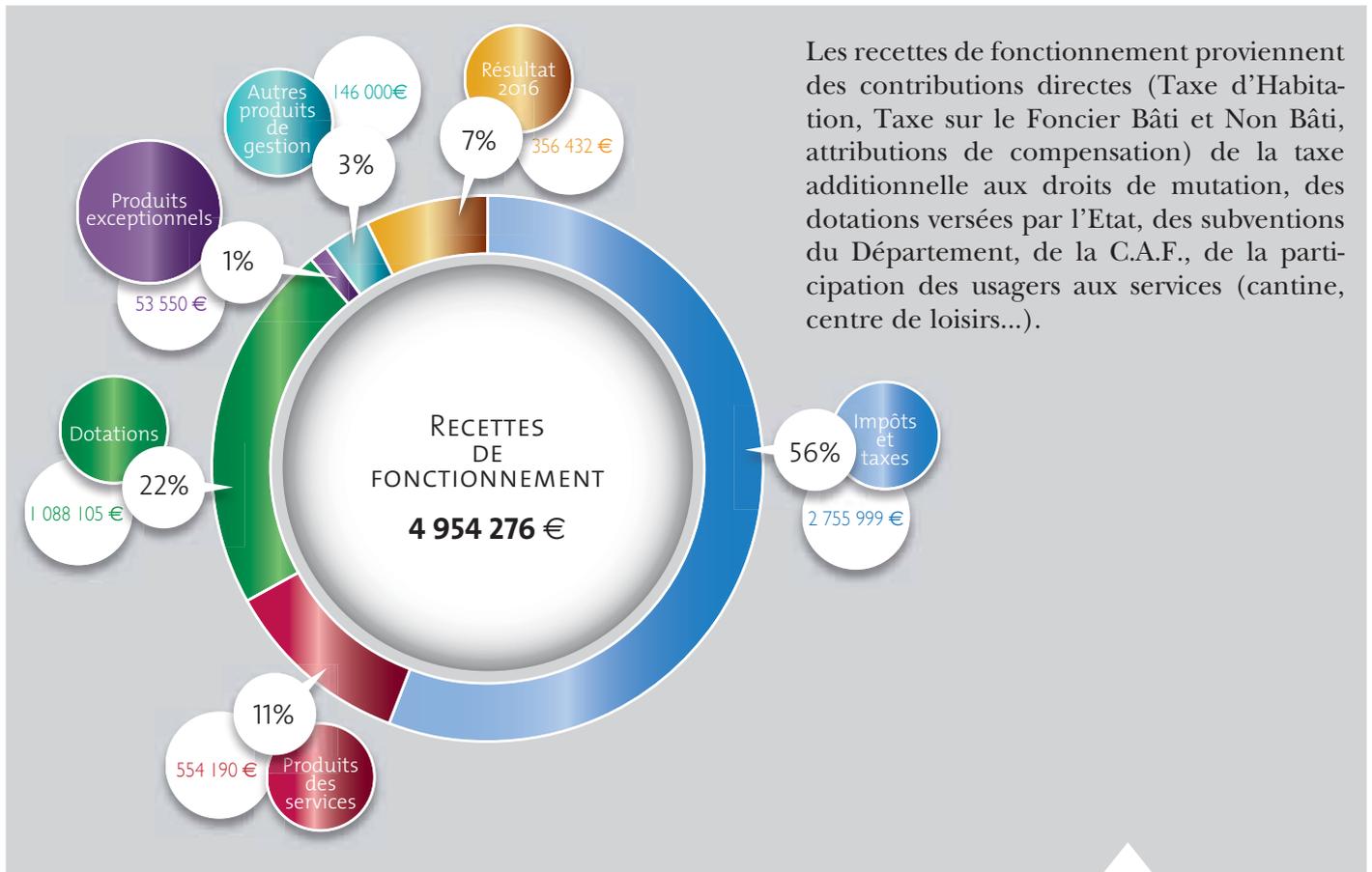
2017 s'annonce donc sous de meilleures auspices ?

Il conviendra de poursuivre une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement mais les efforts réalisés nous permettent de dégager un autofinancement conséquent et donc d'investir.

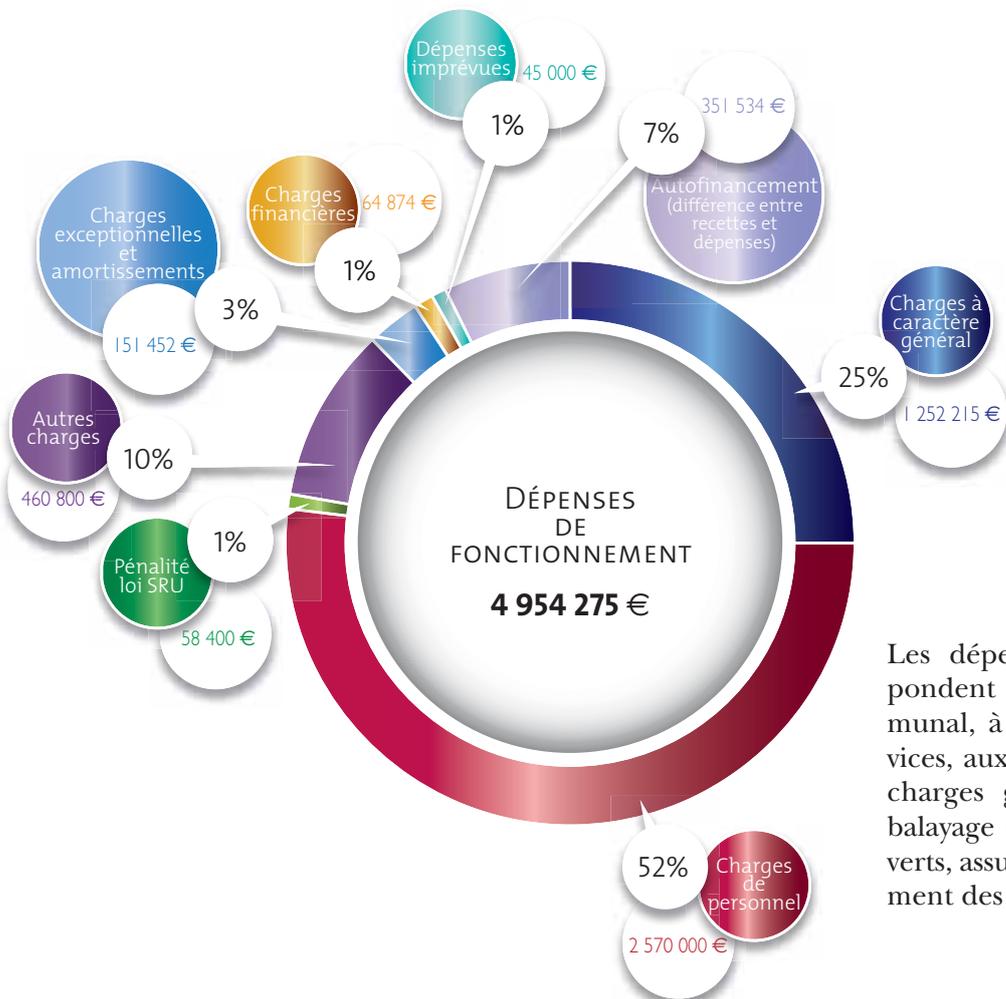
Ainsi, nous prévoyons un budget d'investissement de 1,7 millions d'euros en 2017, ce qui est également historique !

Les travaux de requalification du centre gare représentent plus de 50 % de ce montant et nous lancerons également les premières études pour la réhabilitation du restaurant scolaire et du centre de loisirs de l'école Calmette et Guérin.

Je dois préciser que, grâce aux subventions du Département et de Val Parisien, notre communauté d'agglomération, ces deux opérations seront subventionnées à hauteur de 80 %.



Les recettes de fonctionnement proviennent des contributions directes (Taxe d'Habitation, Taxe sur le Foncier Bâti et Non Bâti, attributions de compensation) de la taxe additionnelle aux droits de mutation, des dotations versées par l'Etat, des subventions du Département, de la C.A.F., de la participation des usagers aux services (cantine, centre de loisirs...).



Les dépenses de fonctionnement correspondent aux salaires du personnel communal, à l'achat de fournitures ou de services, aux subventions aux associations, aux charges générales (électricité, téléphone, balayage de la voirie, entretien des espaces verts, assurances, taxes diverses...) et au paiement des intérêts des emprunts.

Conseil Municipal des Jeunes



Cyprien JAISSON en 6^{ème} au collège de Saint Charles a rejoint le Conseil Municipal des Jeunes qui se trouve maintenant composé de 16 jeunes collégiens.

« Rock n'Roll »

La 3^{ème} édition de la soirée des collégiens du 25 mars sur le thème du « Rock n' Roll » a connu un véritable succès tant les jeunes ont pris du plaisir à se retrouver à l'école A. Briand pour une fête qu'ils ne sont pas prêts d'oublier. Mickael, le DJ, a réussi à mettre une ambiance extraordinaire avec des jeunes qui ont su démontrer leurs talents de danseurs et de chorégraphes. Une tombola organisée par Art et Fêtes a permis à 3 jeunes de repartir avec de beaux cadeaux : BD, CD et pour le 1^{er} prix : 2 places pour la comédie musicale Grease !



Travaux de requalification du centre gare

Les travaux de requalification du centre gare vont débuter au mois de septembre 2017. Ils vont durer 10 mois et sont dans la ligne de ce qui avait été défini en 2013. Le projet avait fait l'objet d'un large consensus dans les différentes instances municipales.

Le projet sera axé en premier lieu sur une zone de rencontre et de convivialité avec l'instauration d'une vitesse limitée, un partage de l'espace entre les différents utilisateurs.

Le montant des travaux est de 1 618 000 €/ht financés en partie par le STIF (791 000 €/ht), la Communauté d'Agglomération Val Parisis

(363 000 €/ht). La part de la commune étant de 375 000 €/ht.

Les priorités définies par les différents acteurs ont été :

Le cadre de vie - Le cœur de ville - le besoin d'espace pour la convivialité - la cohabitation entre le parvis de la Gare et une future place - les accès aux magasins - les voies piétonnes et PMR - les livraisons et les accès pour les bus.

A.J. Poulet

Directeur des Services Techniques



Point sur le déploiement de la fibre

Les six armoires qui desservent la ville sont posées.

Actuellement, la société SFR finit de déployer la fibre posée en fourreau sous trottoir (35% de la ville). Ces travaux seront achevés fin avril. La commercialisation pourra commencer début mai.

Les 65 % restant sont en aérien. SFR réalise actuellement les études pour une pose probable en fin d'année. Puis viendra la commercialisation de cette partie.

Les habitants doivent se rapprocher de SFR ou ORANGE pour leur éligibilité au réseau.

A.J. Poulet
DST



La Police Municipale

La Police Municipale est composée de trois agents. La Responsable du service de Police Municipale Madame Nadège TARNOWSKI, son adjoint Monsieur Hédi CLEMENT et un Agent de Surveillance de la Voie Publique Monsieur Pascal TREHIOU.

La Police Municipale est joignable téléphoniquement de 8 h à 20 h au **01 39 31 50 22** du lundi au vendredi et le mercredi de 8 h à 13 h.

Un renvoi téléphonique est effectué sur le téléphone portable de patrouille. Attention, votre numéro de téléphone ne s'affiche pas !!.

N'oubliez pas de laisser vos coordonnées avec votre nom, numéro de téléphone et motif de votre appel ; un agent de Police Municipale prendra en compte votre appel pour le traiter dans les meilleurs délais. En cas d'urgence, composer le **17**.

Déjections canines, la police municipale veille et verbalise



Une ville accueillante commence par des rues propres et sans déjections canines ! Or ce problème est récurrent dans toutes les collectivités, induisant accidents, mauvaises odeurs, soucis d'hygiène ainsi qu'une dégradation notable du cadre de vie.

Sous peine de poursuites, les propriétaires de chiens sont aujourd'hui « plus qu'invités » à faire preuve de savoir – vivre et de civisme en ramassant les déjections canines de leurs compagnons à quatre pattes.

Le non-ramassage des déjections de son chien

fait encourir à son maître une amende de **68 €**, sur la base de l'article R633-6 du code pénal. Cet article stipule en effet « *est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 3^{ème} classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation* ».

Suite aux plaintes de très nombreux riverains lassés par l'incivilité de certains propriétaires de chiens (les déjections de ceux-ci souillant les trottoirs et offrant une image déplorable de la ville), la municipalité a demandé à la police municipale de verbaliser systématiquement ce type de comportement.

État Civil



Jeanne REBEYROL
Yasmina HAMDAOUI
Maïlo CHAVES
Alice DA SILVA TEIXEIRA
Mikhaïl SAIDOUN
Louise GUÉVEL
Anthony LECHEVALIER
Giulian CAPPELLA
Nina VAN THIENEN
Liam LECOURBARON



Thomas CAMUS LA
GUÉRINIÈRE et Malvina
PIELLE
Eric CASTALDI et Nathalie
MICHELI



Patrice ABINAL
Mehdi ZAR-AYAN
Guy GAUDIN
Paule KOSZLOVITS veuve CROCHET
Altey DEMIRKAYA épouse DOGAN
Evelyne FIÉVEZ-JOLLY
Françoise CANTONI épouse ROUX
Marie CHOQUER veuve BAILLEUL
Jean, Lucien FARRACHE
Pierre SCHODZINSKI
Roger SZIKA



Espace Transactions

1ère agence de La Frette

Achat - Vente - Location

Un projet, une question...
Mikel CIORDIA et son équipe
vous accueillent face à la gare.

01.34.50.09.14 - www.agenceet.fr

BMS IMMOBILIER 1, rue marcelin Berthelot 95530 La Frette sur Seine

Estimation offerte toute l'année

SYNDICAT AZUR

Trier et réduire nos déchets : le syndicat Azur mise sur la jeunesse

La réduction et le tri des déchets sont des enjeux environnementaux majeurs qui nous engagent tous au quotidien : collectivités, entreprises, monde associatif, éducatif, citoyens.

En triant et en recyclant nous participons tous à préserver les ressources et à en créer de nouvelles.

Fort de ce constat, le syndicat Azur, en charge de la gestion des déchets sur notre commune, intervient toute l'année dans les écoles et centres de loisirs pour sensibiliser les enfants qui porteront le bon message à la maison. Roue du tri, fabrication de papier recyclé, visite du centre de valorisation énergétique... sont autant de canaux pour apprendre de façon ludique les gestes et les comportements écoresponsables.

Cette année, **298 enfants, de la maternelle au CM2, auront ainsi été sensibilisés. Toutes les écoles ont également été équipées de bacs de tri à couvercle bleu pour que les enfants et les personnels puissent trier les papiers, les cartons et emballages recyclables. L'école Aristide Briand a été nommée école pilote afin de mettre en place des actions concrètes en faveur du tri.**

Afin de pérenniser et d'étendre le dispositif, les éco-conseillères du syndicat Azur ont également animé en mars des formations à l'attention des animateurs de centres de loisirs. Ceux-ci pourront désormais organiser eux-mêmes des ateliers et projets en lien avec le tri et la prévention des déchets.

C'est certain, les petits Frettois auront toutes les cartes en main... Espérons que les adultes prennent exemple sur eux !

Syndicat Azur : www.syndicat-azur.fr



Atelier de fabrication de papier recyclé.
Crédits photos © Gregory-Heyvaert

Ravivage de la Flamme

Les élèves de CM2 de l'école élémentaire à l'Arc de Triomphe pour le Ravivage de la Flamme.

Nous sommes allés sous l'Arc de Triomphe pour raviver la Flamme du Soldat Inconnu, le lundi 6 mars 2017.

Tous les soirs à 18h30, depuis le 11 novembre 1923, la Flamme éternelle est ravivée à l'aide d'un glaive.

Monsieur Palacio, Commissaire à la flamme, nous a accueillis et a raconté l'Histoire de l'Arc de Triomphe ainsi que la légende du soldat inconnu.

La construction de l'Arc a été ordonnée par Napoléon 1er et a duré trente ans.

Le soldat inconnu a été choisi parmi huit corps non identifiés de soldats français morts pendant la Guerre 1914-1918.

Des anciens combattants décorés de plusieurs médailles (Croix de Guerre, Légion d'Hon-

neur, ...) portaient des grands drapeaux français. Des gendarmes musiciens animaient la cérémonie avec des trompettes et des tambours.

Nous avons défilé autour de l'Arc, rangés par quatre puis nous nous sommes alignés autour de la tombe du Soldat Inconnu pour assister à la cérémonie. Nous avons chanté la Marseillaise et nous avons fait une minute de silence en hommage aux soldats morts pour la France.

Maintenant c'est à nous de perpétuer le souvenir pour ne pas oublier les dégâts causés par la Guerre.

Des élèves ont déposé des fleurs, certains ont ravivé la Flamme et d'autres ont signé le Livre d'Or.

Cet événement restera gravé dans notre mémoire.

Les élèves de CM2

Ecole Aristide Briand (La Frette sur Seine)



Inscriptions periscolaires année 2017/2018

Compte-tenu de la mise en place d'un nouveau logiciel de facturation à partir de la rentrée 2017, les documents d'inscription prennent une nouvelle forme et seront donc à retourner **dûment complétés** au service Enfance du **6 juin au 7 juillet** aux horaires d'ouverture de la mairie avec une ouverture exceptionnelle **le samedi 10 juin**.



Un gros travail de saisie s'ensuivra et il est donc **IMPERATIF** de respecter les délais de retour précisés ci-dessus.

VACANCES D'ETE 2017 :

Inscriptions jusqu'au 10 juin

Les enfants seront accueillis du

lundi 10 juillet
au vendredi 1^{er} septembre inclus :
Rappel : les accueils seront fermés
du 7 au 18 août inclus.

MILLE PATTES pour les maternels,
L'AMSTRAMGRAM pour les élémentaires.

Horaires d'accueil :

• matin : 7 h à 9 h 30 • soir : 16 h 30 à 19 h

Caroline SIMARD
Directrice du service.

INFORMATIONS par mail :
csimard@ville-la-frette95.fr



Espace Roger Ikor

EXPOSITION SOPHIE SIROT & JEANNE-MARIE VIDAL (PEINTRES)

du 6 au 22 mai

ouvert samedi, dimanche et lundi de 14 h à 19 h

Sophie Sirot

« Les tableaux de Sophie Sirot associent avec bonheur, d'un trait juste et ferme, la description minutieuse des lieux à des personnages d'une apparente légèreté qui semblent traverser le temps.

C'est en ce sens que son travail marie l'imaginaire et le réel. C'est peu dire que Sophie Sirot peint non pas la réalité qui l'entoure, mais un monde qu'elle a décidé une fois pour toute être celui de la poésie. »

Extrait d'un texte de Henri Belbéoch,

Editions Palantines



Les amoureux

EXPOSITION

« REGARDS SUR LA FRETTE »

du 26 mai au 4 juin

Du temps des Impressionnistes à aujourd'hui, La Frette-sur-Seine est toujours source d'inspiration pour les peintres.

Les élèves de l'Atelier de William Castaño exposent leurs œuvres inspirées des paysages de cette Ville.

Ne manquez pas de découvrir cette exposition qui nous présente des œuvres de diverses techniques : huile, acrylique et aquarelle.



55 quai de Seine
samedi, dimanche et lundi
de 14h à 19h. Entrée libre

Jeanne-Marie Vidal

Intimisme poétique est l'expression qui convient pour définir son style.

Poésie des lieux, étangs, jardins, animaux joyeux.

Instants d'éternité, rêves d'enfants, paradis perdu qu'elle nous dévoile dans chacun de ses tableaux.



Les Félines



Des nouvelles de la bibliothèque...

Actualités en direct sur
bibliotheque-la-frette.over-blog.com

Histoires à gogo,

lues par Guillaume, mercredi 14 juin à 17 h,
 enfants de 4 à 6 ans.

Inscriptions et renseignements à la biblio-
 thèque :
 « à vos marques, prêts, partez » Concours
 été 2017, à partir du 18 avril.

Grand jeu défi sur la console Wii U du 4 avril
 au 2 septembre, (enfants à partir de 6 ans et
 adultes).



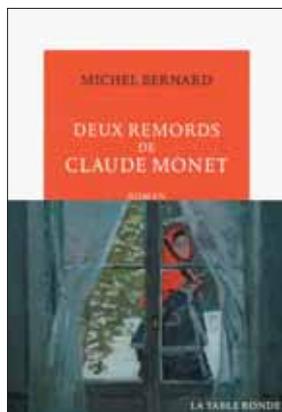
HORAIRES

Mardi	16h - 18h
Mercredi	10h - 12h et 14h - 19h
Judi	10h - 12h30
Vendredi	16h - 18h
Samedi	10h - 12h30 et 14h - 17h

N'oubliez pas :
 mardi fermeture à 18 heures et
 mercredi à 19 h.

COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES...

Adultes



Deux remords de Claude Monet,
 de Michel Bernard, éd. La
 table ronde (2016)

Un livre subtil et délicat
 qui nous plonge dans l'in-
 timité de Claude Monet.
 Un peintre, mais aussi un
 ami, un père, un homme.
 Une belle découverte.



**Jacques Prévert n'est pas
 un poète,**
 de Hervé Bourhis et
 Christian Cailleaux, éd.
 Aire libre (2017)

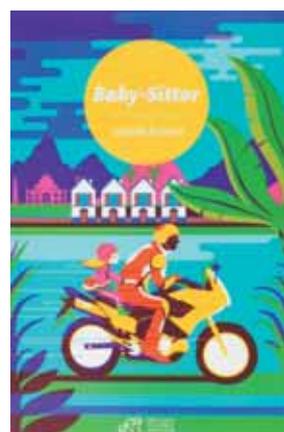
Rétrospective en BD de
 l'œuvre du poète, une
 biographie légère et vive
 qui retrace ses années
 d'insouciance dans le
 Montparnasse des années
 20...

Jeunesse



Sur mon fil,
 de Séverine Vidal et Louis
 Thomas, éd. Milan (2017)

L'histoire tendre d'une
 petite funambule qui
 apprivoise à sa façon la
 garde alternée.



Baby-sittor,
 d'Isabelle Renaud, éd.
 Thierry Magnier (2016)

Nine a un léger problème :
 ses parents ont décidé de
 la protéger de tout. Un
 très joli roman, à partir de
 8 ans.

Marie Laure et Guillaume

Atelier des Arts Frettois

Avec l'arrivée des beaux jours reviennent les envies d'évasion. Parmi celles-ci, le dépaysement venu tout droit d'Asie et les voyages qui nous inspirent les stages « Dessins calligraphiques » et « Carnet de voyage ». Nous vous proposons également un clin d'œil à Niki de Saint Phalle grâce au tout nouveau stage organisé par Josée Ricard, « Sculpture papier avec armature en grillage ».

Hormis ces nouvelles aventures, Josée Ricard vous accompagnera lors des cours hebdomadaires dans la réalisation de vos oeuvres destinées à la prochaine exposition.

Nos prochains rendez-vous :

Cours hebdomadaires (2 h ou 3 h) réservés aux adhérents : tous les mardis et samedis après-midi.

Stages de Josée Ricard (1 jour) tout public :

14 mai 2017 : Carnet de voyage

11 juin 2017 : Sculpture papier avec armature en grillage

Nous vous informons dès à présent que notre exposition annuelle se tiendra cette année les week-ends des 10 et 17 juin à l'Espace Roger Ikor.

Plus d'informations dans le prochain numéro du Courrier Frettois et sur notre site.



Renseignements et inscriptions :
94ter, Quai de Seine
95530 La Frette

<http://www.atelier-arts-frettois.jimdo.com>
Rubrique «contactez-nous»
Tél. : 06.15.35.03.59

L'engobe bleu

Petit rappel : des cours hebdomadaires de Poterie / modelage, Dessin-Peinture, Peinture sur Porcelaine et vitrail sont assurés par des professeurs compétents et attentifs qui assurent un constant renouvellement des techniques.

Propositions de stage :

- Stage de porcelaine de Coulage prévu après les vacances de printemps
- Stage de Raku en Mai
- Stage de Cuisson en fosse en Juin



Nous restons à votre disposition pour tous renseignements au 01 39 97 98 25
ou engobe.bleu@free.fr
<http://engobleu.wordpress.com>



Autrefois LA FRETTE

Eliane, Michèle, Colette, Daniel, John et les autres...

La guerre était une époque où il était préférable, pour les jeunes de La Frette, de rester au village et elle fut l'occasion de nouer entre eux des liens durables.

Quand, en 1947, quelques anciens ont proposé une activité « Théâtre », il leur fut aisé de rejoindre la troupe des Balladins.

A ses débuts, c'était dans le préau de l'école A. Briand que la troupe pouvait répéter et jouer. Heureusement, à partir de 1951, l'ancienne école des filles, devenue de ce fait « Salle des fêtes », leur fut ouverte.

C'est ainsi que, de 1947 aux années 60, les Frettois purent assister à de nombreuses pièces de boulevard telles que « Domino », « Dix petits nègres », « La cuisines des Anges », « 13 à tables » ou encore « J'y suis j'y reste ».

Parfois Théo, un acteur bénévole encore peu connu, venait se joindre à la troupe pour participer à une « Espagnolade ». Les Frettois reverrons Théo Sarapo et Edith Piaf en 1963 dans le préau de l'école.



Ces représentations étaient aussi l'occasion de revues sur la vie frettoise : « Jour de Frette », « Frettorama », ou « Ouragan sur la Seine », au cours desquelles, à la grande joie des spectateurs, la municipalité était souvent tournée en dérision.

Mais là ne s'arrêtait pas l'action du groupe des jeunes, ils participaient aux manifestations d'autres associations comme celle des « Vieillards de La Frette », ou de « L'Etoile Sportive Frettoise ». Les jeunes filles, sous la conduite de Murielle Martin, dansaient un French-Cancon endiablé.



Décors, mise en scène, sonorisation faisaient appel aux bonnes volontés ainsi qu'au mobilier des acteurs.

Parmi ceux-ci, les familles Burg, Minet, Martin, Clark ou encore Linquier étaient omniprésentes.

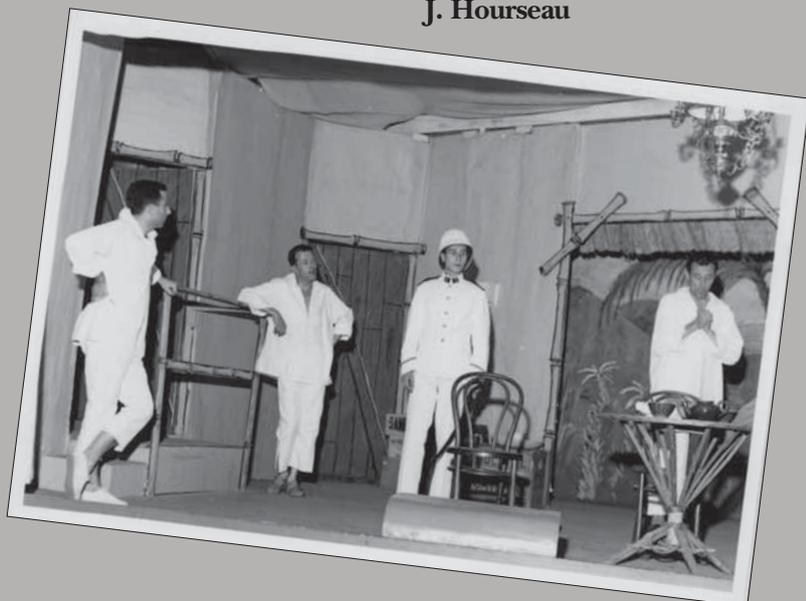
La mise en scène était souvent réalisée par une jeune élève du Conservatoire de Paris, Eliane Zucchini (devenue Mme Lesueur). Celle-ci, qui suivait les cours en même temps que Belmondo, obtiendra en 1956 un deuxième prix (il n'y eut pas de premier prix cette année-là).

Peut-être reconnaitrez-vous sur ces photos Daniel Linquier, Michèle Burg (devenue Mme Linquier), Eliane Zucchini, John Clark ou Théo Sarapo.

Aujourd'hui encore les liens, créés à cette occasion, demeurent très forts.

Les Balladins ont marqué leur temps et le succès de la troupe des « Tréteaux de La Frette », qui a pris le relais, montre que la tradition n'est pas perdue. Souhaitons-lui longue vie.

J. Hourseau



La vie du fleuve

Dîner croisière à Paris

L'Association La Vie du Fleuve vous propose cette année de nombreuses activités. Prochaine date à retenir : **samedi 20 Mai**. Venez découvrir ou redécouvrir Paris la nuit au cours d'un dîner croisière (formule tout compris) de 2 h au départ du quai Solférino. Tarif adhérent 54 € - non adhérent 82 € ; pour vous inscrire : www.laviedufleuve.fr ou par tél au 06.07.98.85.51.



Don du sang

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Parisis

SECTION DE LA FRETTE-SUR-SEINE

Chers donateurs, quel bonheur,

Le 30 mars, nous avons reçu, pour la 5^{ème} année consécutive, le label 3 cœurs, lors du salon des maires d'Île-de-France.

Le sang c'est la vie et toi, tu as décidé de donner du sens à ta vie, tu donnes ton sang. Merci.

Dans notre pays, nous avons les meilleurs médecins, les meilleurs chirurgiens, mais sans ton sang, ils seront démunis, ils ne pourront rien.



Encore merci aux 62 donateurs présents le 26 février dernier.

Nous vous attendons nombreux le 14 Mai pour la prochaine collecte.

Bien cordialement.

**La Présidente,
Le Trésorier.**



Le Souvenir Français

Comité de La Frette sur Seine



Le Comité du Souvenir Français de La Frette sur Seine entend s'associer au travail de mémoire en cours à l'occasion de la commémoration du Centenaire de la Première Guerre Mondiale.

Nous envisageons de relayer auprès des Frettois tous les événements organisés à cette

occasion par la Délégation Générale du Val d'Oise et par les Comités des communes voisines du Val Parisis.

Nous espérons également organiser sur, La Frette même, des événements relatant l'implication des Frettois dans la Première Guerre Mondiale, les conséquences que cette guerre a eu sur La Frette et sa population, et mettre en valeur le travail de certains Frettois au cours de cette guerre.

Pour cela, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Les adhésions peuvent être prises auprès de Mr Emile Diluvis, président du Comité de La Frette (tél : 01 39 97 78 07) ou Mr Albert Armangué, trésorier (tél : 01 34 50 64 56).

Emile Diluvis

Président du Comité du Souvenir Français de La Frette sur Seine

Offre Spéciale été

50€

OFFERTS*

SUR VOS FRAIS D'INSCRIPTION

retrouvez-nous sur

KEEPCOOL.FR

CORMELLES EN PARISIS
1 RUE THIERS PROLONGÉE

KeepCool 
le sport bonheur*

* Offre exceptionnelle non cumulable valable dans la salle de Cormelles en Parisis du 01/05/2017 au 30/06/2017 pour tout nouvel abonnement avec période initiale de 12 mois. Remise d'une valeur de 50€ sur le Starter program 89€ payable une fois à l'adhésion. Voir modalités complètes dans votre salle. Keep Cool et le Sport Bonheur sont des marques déposées de DG Holding. KC CEP RCS PONTOISE 812 064 822

Tennis



Saison Printemps été...

du 1^{er} avril au 30 septembre

Adhésion à partir de 80 € pour cette période!!

Dimanche 11 juin FÊTE DU TENNIS (nombreuses animations et initiations gratuites pour tous) avec cours de fitness et cardio

Venez nombreux nous rejoindre, pour vous initier ou vous perfectionner.

le Président :

Joël SOUPLET : 06 86 86 64 11

Site TCF : www.club.fft.fr/tc.lafrette.



La Frette-sur-Seine JUDO

L'artiste-peintre frettois Pierre-Yves BOUGUET a réalisé, pour le club, une fresque représentant les différents symboles du JUDO : Jigoro KANO (le fondateur), le Fuji-yama (la montagne sacrée), un Torii (porte d'entrée d'un sanctuaire), Sakura (fleurs de cerisier) qui est aussi l'insigne du Kodokan (première école de Judo fondée par Me KANO en 1882).

FRANCE « kata » à Limoges, après avoir remporté la coupe d'Ile de France, en présentant le Kime No Kata (kata de la décision), Bravo.

Awa DOUMBIA a remporté la coupe de Cergy & d'Herblay en mini-poussins ;

Rayan AZZAZ, celle d'Herblay en poussins.

Sanoudié DOUMBIA a gagné le tournoi de Cergy benjamins ; Nathan ZIZI s'est classé 3^{ème}.



Les dirigeants et les adhérents remercient chaleureusement M BOUGUET pour cette œuvre qui embellit notre dojo (lieu où l'on trouve la voie) et lui donne une âme.

Pauline LOUSA & Emmanuel THIERY DE REMBAU se sont classés 7^{ème} de la COUPE de

Goulven DUBUS, médaille de bronze au tournoi de Deuil la barre minimes.

Cédric DUTREVIS, 3^{ème} de la coupe du Val d'Oise des kyu en cadets.

Renseignements : 01 39 78 47 99

CE QU'ON APPREND AU JUDO NE SERT PAS QU'AU JUDO

Agir pour la Frette

Agir pour la Frette

Sur tous les fronts ...

La Frette est considérée par beaucoup comme « la perle du Val d'Oise », mais il faut se battre constamment pour préserver son caractère (de village) et notre qualité de vie.

La liste des dossiers qui mobilisent la municipalité et les associations est très fournie :

- **La poste** : le bureau n'est plus remis en question et nous avons obtenu sa réouverture le samedi matin.
- **La SNCF** : les contentieux restent nombreux avec la fermeture trop fréquente du guichet, la refonte de la grille des horaires avec l'exigence d'un délai minimum d'attente, l'extension du fret ferroviaire sur une ligne J déjà très saturée, l'entretien également d'un domaine ferroviaire qui est trop laissé à l'abandon.
- **Il faut s'occuper encore des nuisances aériennes**, et notamment des vols de nuit, avec la nécessité d'un couvre-feu, au moins partiel.
- Un autre dossier vient enfin de se rajouter avec l'arrêt - que nous espérons temporaire - du bac traversier (C'est Maurice Chevigny qui l'avait rétabli). La municipalité travaille avec le SIAAP pour la reprise d'un service qui est très apprécié.

Tous ces dossiers demandent beaucoup d'investissement et ils sont, bien entendu, importants pour la commune.

La mobilisation de l'ensemble de la population est absolument indispensable.

Nous aimerions que la minorité s'y intéresse et s'engage davantage plutôt que de se livrer trop souvent à des procès d'intention et à de mauvaises querelles ...

Le groupe « Agir pour La Frette »

Ensemble, Solidaires, Frettois(es)



Et le plan B ?

« Monsieur le Maire vous informe qu'en raison des conditions climatiques prévues ce week-end, nous sommes contraints d'annuler le carnaval des écoles prévu ce samedi 18 mars »

C'est ainsi que Maurice Chevigny a informé ses conseillers municipaux, le jeudi 16 mars, de sa décision, vraisemblablement à la suite d'une alerte intempérie de la préfecture du Val d'Oise, de l'annulation du carnaval des écoles moment important dans la vie des jeunes écoliers de La Frette et seul évènement de partage de toutes les écoles à ce jour.

Visiblement, il n'y eut aucune concertation de la municipalité avec les parents d'élèves et le personnel enseignant ce jour-là.

Lors de la dernière campagne municipale, Monsieur le Maire nous avait promis de s'occuper de la jeunesse, de la protéger, de favoriser son épanouissement et de créer de nouvelles activités.

Visiblement pour cet évènement festif, c'est plus le choix d'une éventuelle insécurité météorologique qui a été privilégié au détriment de la joie de participer à une tradition locale fédératrice dans le cœur de tous les Frettois.

C'est aussi balayer d'un coup d'arrêté municipal quelques heures de préparation entre enseignants et élèves. N'aurait-il pas été plus sympathique d'attendre le samedi pour annuler et mettre un plan B en marche dans le gymnase Albert Marquet (solution émanant des propositions de parents d'élèves mis devant le fait accompli et déjà appliquée il y a une vingtaine d'années pour une fête des écoles).

Nous ne contesterons jamais des décisions administratives, guidées par une alerte préfectorale, qui techniquement vont dans le sens de la sécurité absolue.

Mais au-delà de la protection des Frettois et de la protection juridique de la municipalité face à ses choix de gestion de la ville, il ne serait pas souhaitable de s'orienter de plus en plus vers un monde bureaucratique aseptisé.

Gageons que cet article soit plus considéré comme une proposition constructive que comme une entreprise de démolition systématique de la gestion communale.

PS : Il n'a pas eu d'évènement climatique majeur à La Frette le 18 mars 2017.

Avril

Du 4 avril au 2 septembre :
Bibliothèque Grand jeu console
WiiU

Du 8 avril au 1er mai :
Exposition Vincent COUPPEY

18 avril :
Inscription concours bibliothèque

23 avril :
1^{er} tour de l'élection présidentielle

29 avril :
Berges Saines

Mai

1^{er} mai :
La Seine en Fête

4 mai :
Collecte des encombrants
(sauf rues étroites)

Du 6 au 22 mai :
Exposition Sophie SIROT
et Jean-Marie VIDAL

7 mai :
Second tour de l'élection
présidentielle

14 mai :
Journée des peintres
Stage Carnet de voyage (Atelier
des Arts Frettois)
Collecte de sang

20 mai :
Dîner croisière à Paris

25 mai :
Collecte des encombrants
(pour les rues étroites)

Du 26 mai au 4 juin :
Exposition « Regards sur La
Frette »

Juin

3 juin :
Finale de Paris Artist

6 juin :
Démarrage des inscriptions
scolaires

8 juin :
Réunion publique « bilan à mi-man-
dat »

10 juin :
Ouverture exceptionnelle pour les
inscriptions scolaires
Fin des inscriptions vacances d'été
2017

Du 10 au 17 juin :
Exposition Atelier des Arts Frettois

11 juin :
Stage sculpture papier armature
grillage (Atelier des Arts Frettois)
Fête du tennis

Collecte des déchets verts Lundi matin

Distribution des sacs végétaux

Du lundi au vendredi, aux heures
d'ouverture de la mairie. PAS DE
DISTRIBUTION LE SAMEDI
MATIN

Notez déjà, vous aurez les informations dans le prochain Courrier Frettois

17 juin
Fête de la musique (sur les quais)

21 juin
Concert de l'Oise aux Lyres à
l'église

24 juin
Spectacle de danse (ESF)

25 juin
Manifestations de l' « Axe Seine »
Festival du conte

30 juin au 16 juillet
Tournoi tennis open



PI Jean-Pierre
TOUS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET
DE NETTOYAGE DE JARDINS
Déplacement et devis gratuits
Tonte de pelouses
Taille de haies
Béchage de jardins
Nettoyage haute pression
Lasure de boiserie extérieure

CONTRAT D'ENTRETIEN—TRAVAIL SOIGNE
06 37 11 67 30 09 81 77 17 89
9, allée des Mésanges - 95530 La Frette sur Seine

La Frette sur Seine

1^{ER} MAI - QUAI DE SEINE

LA SEINE EN FÊTE

14H - 19H

**L'ART DU CIRQUE : CLOWNS, FAKIR
JONGLEURS CRACHEURS DE FEU
CHARMEURS DE SERPENTS...
PROMENADES SUR LA SEINE
ANIMATIONS POUR LES ENFANTS
PÉDAL'EAUX
BAPTÊMES DE VOILE & ZODIAC
EXPOSITION DE TABLEAUX**

*Buvette
Orchestre
au bord de l'eau*

